



PROTÉGEZ-VOUS ET LES VÔTRES CONTRE LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est l'une des principales causes d'intoxication accidentelle.

Le monoxyde de carbone est un sous-produit de la combustion des poêles à bois, des feux à gaz, des fours à mazout, des réchauds de camping, des barbecues et des génératrices portatives.

Pour vous protéger :

- Ne pas faire fonctionner une génératrice dans votre maison, garage, près d'une fenêtre ou d'une prise d'air à l'extérieur de votre maison ;
- Ne pas utiliser un barbecue, un appareil de camping ou de chauffage au propane dans votre maison ou garage.

Il n'est jamais prudent de faire fonctionner une génératrice ou de cuisiner avec un réchaud de camping dans votre maison ou garage.

Une intoxication au monoxyde de carbone peut se produire même lorsque les portes sont ouvertes.

**SI VOUS PENSEZ QU'UN ÊTRE CHER SOUFFRE
D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE,
DEMANDEZ DE L'AIDE IMMÉDIATEMENT !**



Énergie NB Power